



N° : _____ MA/SONADER/DG

Date _____ / _____ / _____ : التاريخ

Le Directeur Général

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
N° 005/CPMP/SONADER/MA/2023

(CPMP-SONADER)

1. La Société Nationale pour le Développement Rural (SONADER) sise à Nouakchott, Arafat, route Nationale, B.P. 321, Tél: 00 (222) 525 21 61, a obtenu des fonds de l'Etat Mauritanien, afin de financer un Programme de réhabilitation des Périmètres Irrigués Villageois pour une superficie totale de 200 ha dans la wilaya du Brakna en deux lots distincts.

La SONADER, maître d'ouvrage délégué, lance le présent appel d'offres national qui a pour objet la réalisation des travaux de réhabilitation des Périmètres Irrigués Villageois dans la wilaya du Brakna en deux lots distincts : Dioulom, Bababé2 (87 ha) lot 1 et Wabounbé, Dabbé (112 ha) lot 2

2. Le délai d'exécution des travaux est prévu pour une durée de Six (06) mois hors hivernage.
3. Les candidats intéressés peuvent consulter les dossiers auprès La Société Nationale pour le développement Rural (SONADER) sise à Nouakchott, Arafat, route Nationale, B.P. 321, Tél: 00 (222) 525 21 61, e-mail: maayouf.moulaye@gmail.com et y prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à partir du 24/08/2023 de 9 heures TU à 16 heures TU (du Lundi au Jeudi) et 9 heures TU à 11 heures TU le Vendredi.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en s'adressant à la Société Nationale pour le développement Rural (SONADER) sise à Route Nationale 1 Nouakchott, Arafat LOT Z I 7BIS, route Nationale, B.P. 321, Tél: 00 (222) 525 21 61 e-mail: maayouf.moulaye@gmail.com contre un paiement non remboursable au Trésor Public Exclusivement de 3 000 MRU.
5. Le document d'Appel d'offres sera récupéré directement au siège de la SONADER par les soumissionnaires qui auront déjà effectué le paiement.
6. Les exigences en matière de qualifications sont détaillées dans le DAO. Une marge de préférence ne sera pas octroyée aux soumissionnaires éligibles. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.
7. La visite des lieux est obligatoire. Elle sera organisée par la SONADER et sera sanctionnée par une réunion de synthèse en présence de l'ensemble des soumissionnaires.

- Date : 06/09/2023 à 10 heures (T.U)

- Lieu de départ : Direction Régionale du Brakna

- Il ressort de la responsabilité de chaque soumissionnaire d'effectuer, à ses propres frais, la visite des lieux.

A l'issue de cette reconnaissance, une attestation de visite des lieux sera délivrée par la SONADER à chaque soumissionnaire, qu'il joindra à son offre.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse unique de dépôt admise : Monsieur le Président de la Commission de Passation des marchés Publics de la Société Nationale pour le Développement Rural (SONADER) sise à **Route Nationale 1 Nouakchott, Arafat, LOT Z I 7BIS, route Nationale, B.P. 321, Tél: 00 (222) 525 21 61** e-mail: maayouf.moulaye@gmail.com au plus tard le **25/09/2023 à 12 heures TU**.
9. **Les dépôts électroniques ne seront pas admis.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à la Commission de Passation des marchés Publics de la Société Nationale pour le développement Rural (CPMP - SONADER) sise à Nouakchott, Arafat, route Nationale, B.P. 321, Tél: 00 (222) 525 21 61, au plus tard le **25/09/2023 à 12 h 00 minutes TU**.
10. Les offres devront demeurer valides pendant une **durée de 90 jours** à compter de la date limite de soumission.
11. Toutes les offres doivent être accompagnées d'une **Garantie de Soumission d'une validité de 120 jours** à compter de la date limite de dépôt des offres d'un montant en MRU ou en toute autre Monnaie librement convertible.

Le montant de la garantie de l'offre est de : 500 000 MRU pour le lot 1 et de 500 000 MRU pour le lot 2

**Le Directeur Général de la SONADER
HAMADA DIDI SID'AHMED**

